

PAAP
JL
197.15
C4P8a
no 18

Discours du Très Hon. Sir Wilfrid Laurier

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

10 MARS, 1915

SUR LE SOI-DISANT BUDGET DE LA GUERRE.

“Monsieur l'Orateur, je prends la parole dans le dessein de résumer les arguments présentés par la gauche sur le sujet de nos délibérations, et d'exprimer avec autant de précision que je le pourrai mon avis sur la question. Lorsqu'à l'ouverture des hostilités, au mois d'août dernier, le ministère a annoncé qu'il avait offert au gouvernement de la Grande-Bretagne les services du Canada, s'il les jugeait utiles, les membres de la gauche, la loyale opposition de Sa Majesté, le parti libéral du Canada, ont aussitôt déclaré qu'ils ne s'opposeraient pas à cette ligne de conduite, qu'au contraire, ils l'appuieraient loyalement. Nous avons été absolument fidèles à la promesse faite alors. Nous aurions cru qu'il était contraire à notre dignité et à notre devoir d'entraver à ce moment-là, par nos paroles ou par nos actes, l'accomplissement de la tâche que le ministère avait entreprise.

“Mais il serait aussi contraire à notre dignité et à notre devoir de ne pas faire ressortir vivement les négligences et les défauts qui déparent le projet de résolution que le ministère a déposé par suite de la guerre, dit-il, mais en prenant la guerre pour prétexte, selon moi. (Applaudissements.)

La responsabilité en guerre comme en paix

“En certains milieux, on a blâmé sévèrement l'attitude que nous avons prise. Quant à moi, je ne puis admettre ces reproches. Approuver les sentiments qui les ont dictés serait jeter le blâme sur les institutions parlementaires. Cela voudrait dire que, bonnes en temps de paix, elles doivent être supprimées en temps de guerre. Cela signifierait aussi que le ministère qui doit être soumis à une surveillance étroite en temps de paix, doit avoir ses coudées franches en temps de guerre. Cela signifierait encore que l'opposition, qui en temps de paix a le droit d'approuver ou de blâmer, de refuser ou de consentir, ne pourrait plus faire entendre de critique en temps de guerre, même si le mal s'étalait à ses yeux.

“Ce n'est pas ainsi que j'interprète l'histoire parlementaire. Si la guerre avec l'Allemagne avait été blâmable en principe, sans cause et sans but, si elle n'avait pas été justifiable, nous aurions été prêts à exprimer notre avis.